

J. D. Pitrean des
Carmes de
Paris

Copie de la Lettre du 29 Juin 1686.

Monsieur
Madame la Princesse de Savoie a été aussi honorée de mes
vires occulées sans despeses que satisfaites d'instances que la
digne pueresse de M. de Savoie a été vos mains. Le Roy a vu
sur votre parole, Monsieur, qu'elle ne tardera que peu de jours.
Le Roy le Roi de son honneur d'un cost de couronne, au Roy
du quel je puis faire (vires à S. A. pour quand elle s'indul
se peut attendre. (à dire laij faire) est très agréable, et
est obligé pour son part à m'excuser auj soir l'occasion
et les mœurs de à vous faire connaître, ~~par~~ auj comble
des vires je me dis p.

[Faint, mostly illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

1.
no. 2.

de Paris

